



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

**SERVICE RESSOURCES NATURELLES
ET PAYSAGES**

Division Biodiversité

**Consultation du public sur la demande de
dérogation « espèces protégées » du projet
de renaturation des dunes du Puits d'Enfer
sur la commune de Château-d'Olonne**

Affaire suivie par :
Arnaud LE NEVÉ

Tél. : 02 72 74 76 29

Fax : 02 72 74 75 79

mail : arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr

Consultation du public sur la demande de la commune de Château-d'Olonne portant sur la possibilité de déroger à la protection d'espèces de la faune et de la flore, dans le cadre du projet de renaturation des dunes du Puits d'Enfer.

Conformément aux articles des articles L.120-1, L.123-2 et L.123-19-2 du code de l'environnement, cette consultation est organisée pour recevoir les remarques du public sur la demande de dérogation « espèces protégées » déposée par la commune de Château-d'Olonne dans le cadre du projet de renaturation des dunes du Puits d'Enfer.